

BTS SN-IR Systèmes Numériques

Option : Informatique et Réseaux



Le Technicien Supérieur en Informatique et Réseaux

exerce une activité de **développeur informatique** orientée vers l'étude, la conception, le développement et la maintenance d'applications informatiques destinées aux secteurs d'activités industriels (Industrie, Santé, Robotique, Domotique, Automobile, ...) et des Nouvelles Technologies (Web, E-Commerce, Mobile).

Fort de ses compétences dans les langages de développement informatique (C++, PHP, Python, Java,...), le technicien SN-IR élabore des applications industrielles communicantes via les réseaux informatiques (TCP-IP, Lan, Wan) embarqué dans les principaux systèmes d'exploitation (Windows, Linux, Android).



LA FORMATION

Organisation de la formation - répartition horaire sur 2 ans

	Heures	%
Informatique	960	50
Sciences physiques	300	16
Anglais technique	60	3
Mathématiques	180	9
Anglais	120	6
Culture générale	180	10
Accompagnement personnalisé	120	6

L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

Contenu en 1^{ère} année

4 h de cours + 11 h de TP par semaine

Répartition horaire

Développement logiciel	31 %
Réseaux et Télécommunications	19 %
Systèmes d'Exploitation	11 %
Systèmes d'Information	11 %
Analyse UML Algorithmique	11 %
Stage en Entreprise	6 semaines

Contenu en 2^{ème} année

4 h de cours + 13 h de TP par semaine

Répartition horaire

Projet	56 %
Réseaux et Télécommunications	10 %
Systèmes d'Exploitation	6 %
Systèmes d'Information	6 %
Développement logiciel	16 %
Analyse UML Algorithmique	6 %

Épreuve professionnelle de synthèse **Projet Technique**

L'activité de projet met l'étudiant en situation professionnelle. En équipe (3 à 4 étudiants), ils réalisent un produit ou un service informatique issu d'un cahier des charges élaboré en collaboration avec une entreprise pour un besoin réel. Cette activité est la synthèse de l'enseignement technique informatique dispensé, mais surtout la mise en œuvre des tâches d'animation et de travail en équipe..

Stage en entreprise

Stage obligatoire en milieu professionnel, d'une durée de 6 semaines, est organisé en fin de la première année. Il permet de sensibiliser l'étudiant aux réalités de l'entreprise et de lui permettre de mobiliser et mettre en œuvre ses savoir-faire.

Conditions d'admission

- Baccalauréat STI2D
- Baccalauréat Professionnel : Systèmes Numériques (SN), Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)...
- Baccalauréat Général

Les inscriptions s'effectuent sur le site :

www.parcoursup.fr

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition d'une commission de professeurs après examen du dossier scolaire et de la motivation de l'élève.

POURSUITES D'ETUDES

Des poursuites d'études peuvent être envisagées après le BTS Systèmes Numériques - Informatique et Réseaux en Licences Professionnelles, en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (classe post-BTS) ou en Ecoles d'Ingénieurs.

DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le technicien supérieur SN-IR peut travailler dans des domaines variés : sociétés de service, administrations, banques, assurances, industrie, santé...

Les Métiers : Analyste programmeur, développeurs d'applications industrielles communicantes mobiles chef de projet (avec expérience professionnelle), administrateur systèmes, administrateur réseaux, responsable informatique, technico-commercial, formation, vente, maintenance...